

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 8 novembre 2007

L'an deux mil sept, le jeudi 8 novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Neung sur Beuvron se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L-121-10 et L-122-5 du code des communes.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Michel LEGOURD ; Yasmine BRUNET, secrétaire de mairie ; et les conseillers municipaux : Jean-François GIRARD, Claude HENRY, Marie-Thérèse LEGOURD, Maurice DELANOUE, Jean-Michel DOUSSELIN, Annick LELIEVRE, Sébastien NURET, Christine PILLAULT, Brigitte SCHRICKE

Etaient excusés : Catherine ANDRE, Philippe SEDILLEAU,

Etaient absents : Philippe FOUCHER et Daniel GRIBONVALD

Président : Michel LEGOURD

Secrétaire : Annick LELIEVRE

ORDRE DU JOUR :

- Locaux EDF : acquisition
- Maison de santé pluridisciplinaire et réseau de services publics,
- Plan triennal de voirie : avancement + voirie « Le Parc »
- Emprunt communal,
- Indemnité de conseil aux comptables,
- Chemin de la Pierre,
- Moulin de Gauchère,
- S.I.D.E.L.C. modification des statuts,
- Convention fourrière animale de Salbris,
- Devis,
- Travaux logement « ancienne mairie »
- Compte rendu saison 2007 Camping,
- Tarifs garderie périscolaire,
- Convention mise à disposition du personnel communal,
- Questions et affaires diverses

SEANCE OUVERTE AU PUBLIC.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :

Mise à jour des statuts de la communauté de communes

Le conseil municipal approuve la révision des statuts précisant les compétences.

Délibération : oui à l'unanimité.

1 Locaux EDF : acquisition

Finalisation de l'acte administratif après modifications.

2 Maison de santé pluridisciplinaire et réseau de services publics,

Les bureaux locaux EDF pourraient être transformés en maison médicale, c'est pourquoi une visite des lieux a été faite par les intéressés à savoir Dr Le Guelte, Mme Coudène, podologue et Mmes Lunet et Pilon, infirmières, le Dr Richard étant excusé. On peut envisager d'avoir aussi un dentiste, un kinésithérapeute, un orthophoniste... On envisage aussi l'emplacement d'un studio pour les infirmiers remplaçants, la création d'un poste de secrétariat et d'un bureau pour le médecin du travail.

De nouvelles réunions de concertation doivent permettre d'affiner le projet.

3 Plan triennal de voirie : avancement + voirie « Le Parc »

2 devis pour le lotissement « Le Parc » (bordure trottoir) + voirie

Le conseil municipal choisit le moins disant soit EUROVIA

Pour les autres travaux de voirie (rue des AFN, ZA, rue des prés, chemin de Courton, chemin du plessis...) ils sont programmés semaine 46.

4 Emprunt communal,

Décision de rembourser l'emprunt du lotissement des pins

Ceci pour clôturer le budget.

Délibération : oui à l'unanimité.

5 Indemnité de conseil aux comptables,

Délibération : oui à l'unanimité.

6 Chemin de la Pierre,

Suite à l'échange de terrain pour raison de sécurité, nous avons laissé passé une année pour vérifier la bonne tenue du nouveau chemin.

Plusieurs personnes du conseil sont allés voir sur place et il s'avère qu'il n'y a rien à signaler et que le Conseil Municipal peut accepter et rendre officiel le nouveau tracé.

7 Moulin de Gauchère,

Demande de solidarité avec la commune de Montrieux en Sologne pour garder le chemin de commune arrivant au moulin et qui débouche sur un chemin de Neung.

Délibération : une abstention - neuf oui

8 S.I.D.E.L.C. modification des statuts,

Jusqu'à maintenant il n'y a que des titulaires

Délibération pour que des suppléants soient nommés avec voix délibératoires.

Oui à l'unanimité

Le conseil prend la décision (à l'unanimité) de déplacer le poteau à l'angle de la rue de Villebourgeon près de la maison de Mme Besson pour des raisons de sécurité (meilleure visibilité)

Par la même occasion le conseil décide de faire enlever le petit bosquet de la perception ainsi que la clôture extérieure.

9 Convention fourrière animale de Salbris,

Cette fourrière permet d'accueillir les chiens errants ou perdus de notre commune et a un coût de 0.61€ par habitant soit 678.32€.

Oui à l'unanimité

10 Devis,

*VEOLIA Remplacement coffre poteau incendie
Remplacement de bouchon

Devis jugé trop élevé, à revoir.

*Porte d'entrée du magasin « CESAR ET ROSALIE »

Entreprise Barbet

*Ossuaire

Entreprise MANCHET

*Pose de pierres sur la digue

Entreprise MANCHET

*Elagage des chemins

*Nettoyage du terrain Barré

Entreprise BOURSAIN

Tous ces devis sont acceptés.

Pour info : l'élagage de l'allée royale et de la route des étangs ont été fait.

11 Travaux logement « ancienne mairie »

Entreprise ART ET CHAUFFAGE et Jean-Jacques CORBEAU : pas de réponse

Nous choisissons les moins disant soit : la société ISOPLAQUE pour les plafonds, la société nouvelle LEGOURD pour l'électricité, L'entreprise RICHER pour la menuiserie et l'entreprise VERRIER pour la plomberie.

12 Compte rendu saison 2007 Camping,

Recette supérieure à 2006 : 49856.80€

33064.10€ pour le camping et 16330€ pour les mobihome

Les locations vélos et tennis ont été inférieures à celles de 2006.

Il y a eu 3260 entrées et 12120 nuitées.

(pour info 4500 français, 834 anglais, 2565 hollandais, 360 belges, 167 allemands)

13 Tarifs garderie périscolaire.

Problème d'une famille monoparentale ne pouvant payer la garderie.

Le conseil décide de garder les mêmes tarifs et de provoquer une réunion avec le CCAS pour étudier le cas et éventuellement accorder une aide.

14 Convention mise à disposition du personnel communal.

Le conseil décide de renouveler la convention pour 2008 en ce qui concerne un employé de commune pour les heures qui seront effectuées à ECOPARC.

15 Questions et affaires diverses

* Dégradations dans le cimetière

On décide d'attendre un peu avant de prendre une décision comme par exemple de fermer le cimetière à clefs le soir, une seule plainte ayant été déposée.

*Fontaine

Il a été envoyé un courrier à Maître Vaillant, acceptant la répartition des responsabilités proposées par l'expert (80% MOZART, 20% DDE).

*Barrage

Démontage des poulies pour réparation.

*Remerciement de Bérengère Pitot

Réception d'une carte postale

*Hameaux de campagne

Le compromis est signé, la signature de la vente sera pour le début d'année.

*Maison de retraite

Les travaux se font module par module. Les délais sont tenus.

La fin des travaux est prévue décembre 2008.

*Lotissement derrière la future maison de retraite

Petit problème il y a moins de terrain que prévu selon le bornage contradictoire. Refus de signer du Maire.

*Accès handicapés

Pour la salle des fêtes : faire une pente douce côté terrasse

Pour la mairie : prévoir de changer le sens d'ouverture de la porte latérale.

*Feux pour les déchets verts

Tolérés à condition de ne pas gêner autrui, de ne pas risquer d'incendie...Lecture d'un communiqué de la Préfecture.

*Déchetterie

Ouverture prévue le 20 novembre 07 les mardi, jeudi, de 14 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 14h00 à 17h00.

*Village fleuri

Pas encore de fleur pour cette année malgré tous nos efforts.

*Panneaux indicateurs pour les chemins

Ils seront livrés dans environ 6 semaines.

*Décision de poser une borne à côté de la maison de Mr HALLOUIN pour montrer la route et éviter que les poids lourds abîment sa clôture.

*Problème avec les poids lourds qui stationnent sur l'île alors que c'est interdit, voir avec la gendarmerie.

*Commission des sports

70 à 75 licenciés pour le basket

20 pour le volley

140 pour le foot

25 pour la gym

200 pour le tennis

30 à 40 pour le badminton

50 pour le tennis de Chaumont

Prévision d'un match de gala pour juin 2008 en même temps que l'inauguration de la salle du foot.

La séance est levée.

Le maire et les conseillers ont signé.